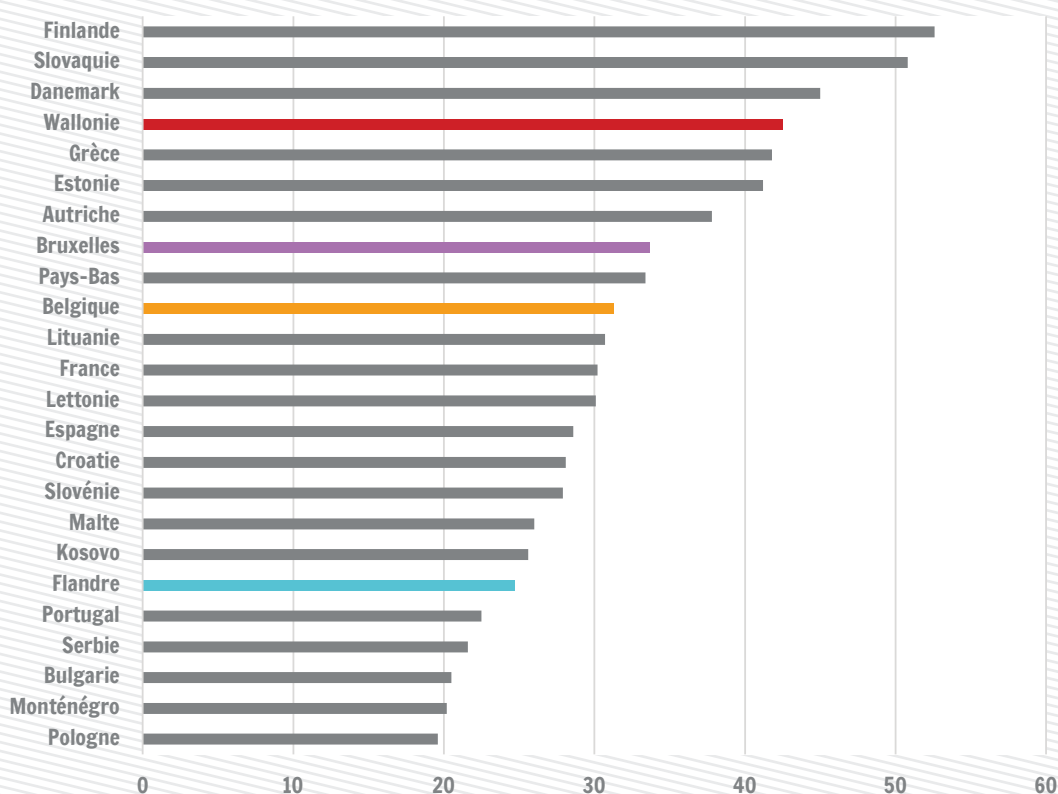


Violence par partenaire intime

42,5%

En Wallonie, 42,5 % des femmes ont subi des violences par partenaire intime au moins une fois dans leur vie, soit environ 526 000 femmes

Proportion de femmes victimes de violences par partenaire intime en 2021, par pays

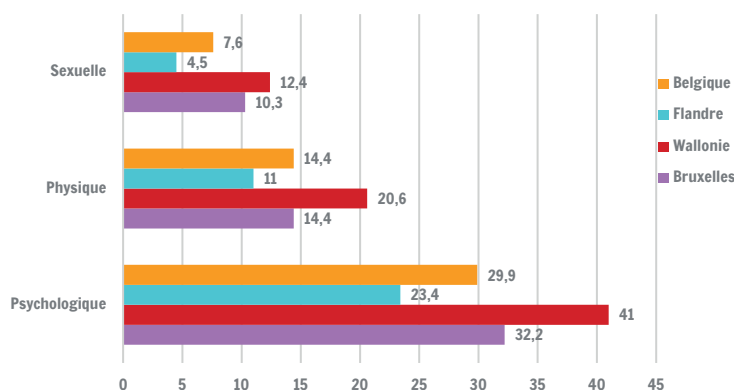


Sources : pour les données nationales : Eurostat ; pour les données régionales : Statbel, enquête EU-GBV, 2021 - Calculs : IWEPS

En Belgique, près d'une femme sur trois a été victime de violences psychologiques, physiques ou sexuelles commises par un ou une partenaire intime au moins une fois au cours de sa vie. Les observations par région nous montrent cependant que la proportion de femmes victimes de violence par partenaire intime est plus élevée en Wallonie qu'à Bruxelles et en Flandre. Près d'une Flamande sur quatre (24,7 %) et d'une Bruxelloise sur trois (33,7 %) a été un jour victime de violence par partenaire au cours de sa vie, tandis que cette proportion est de 42,5 % parmi les Wallonnes. La Wallonie se situe ainsi juste après le Danemark (45,0 %), la Slovaquie (50,8 %) et la Finlande (52,6 %), qui constituent le top 3 des pays européens affichant les proportions de victimes les plus élevées.

Violence par partenaire intime

Proportion de femmes victimes de violence par partenaire intime, par région

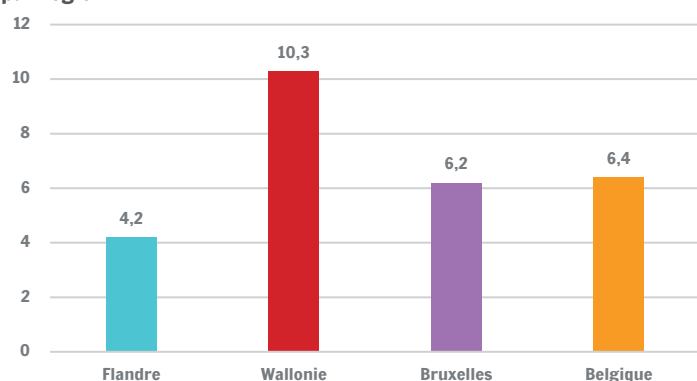


La proportion de Wallonnes victimes de violence psychologique au moins une fois au cours de leur vie s'élève à environ 40 %. Une Wallonne sur cinq rapporte avoir subi des violences physiques, et un peu plus d'une sur dix déclare avoir subi des violences sexuelles.

Les proportions observées parmi les Wallonnes sont significativement plus élevées que les proportions à Bruxelles et en Flandre, qu'il s'agisse des violences psychologiques, physiques ou sexuelles.

Sources : Statbel, enquête EU-GBV, 2021 - Calculs : IWEPs

Proportion de femmes victimes de stalking (harcèlement) par un ou une partenaire au moins une fois au cours de leur vie, par région



Une Wallonne sur dix (10,3 %) a été victime de stalking dit « intime » au moins une fois au cours de sa vie. Le stalking « intime » constitue une forme de harcèlement répété commis par un ou une partenaire intime. Ici aussi, la proportion de femmes victimes de stalking intime est plus élevée en Wallonie que dans les deux autres régions. En comparaison, elle s'élève à 6,2 % à Bruxelles et à 4,2 % en Flandre.

Sources : Statbel, enquête EU-GBV, 2021 - Calculs : IWEPs

Définitions et sources

La violence par partenaire intime porte sur les violences psychologiques, physiques et sexuelles commises par un ou une (ex-)partenaire. Le stalking « intime » est une forme de harcèlement caractérisée par la répétition des actes et commise par un-e partenaire. On entend par partenaire intime toute personne avec laquelle la victime entretient ou a entretenu une relation intime (par exemple l'époux ou l'épouse ou des personnes engagées dans une relation plus informelle).

Les données utilisées pour calculer cet indicateur proviennent de l'enquête de l'Union européenne sur la violence à l'égard des femmes et d'autres formes de violence interpersonnelle (EU-GBV), une enquête commanditée par Eurostat et produite pour la première fois par les Etats-membres entre 2020 et 2022.

Pertinence et limites

L'enquête EU-GBV est une enquête représentative en population générale portant sur un échantillon d'hommes et de femmes âgés de 18 à 74 ans. Les chiffres présentés ici constituent donc une inférence. Certains écarts faibles mentionnés peuvent ne pas être statistiquement significatifs.

Les chiffres relatifs aux violences par partenaire intime ne concernent que les femmes ayant déjà été en relation avec un-e partenaire intime au cours de leur vie. Ils couvrent l'expérience de violences tout au long de leur vie.

Pour en savoir plus :

<https://www.iweps.be/publication/les-violences-liees-au-genre-en-belgique/>

Personne de contact : Chloé Janssen (c.janssen@iweps.be) / prochaine mise à jour : Inconnu